

Nîmes, le 23 janvier 2023



Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA-SD,

L'UNSA Éducation vous adresse ses vœux les meilleurs pour cette année 2023. Des vœux à votre attention et à l'attention de l'ensemble du personnel de notre département.

La réunion d'aujourd'hui a pour but d'installer le Comité Social d'Administration suite aux élections de décembre 2022. Si notre fédération tient à réaffirmer ici son opposition à la réforme de la fonction publique, notre organisation syndicale fera tout ce qu'il est en son pouvoir pour que cette nouvelle instance qu'est le CSA soit un véritable lieu de dialogue social, où nous essaierons de faire avancer les choses dans l'intérêt des personnels que nous représentons.

En effet, pour l'UNSA Éducation, aucune évolution ne peut se faire sans le cadre d'un dialogue social renforcé. Cela sous-entend de véritables échanges au sein de l'instance du Comité Social d'Administration qui ne doit pas être une simple chambre d'enregistrement où les déclarations liminaires et post-liminaires s'égrèneraient comme autant de postures de principe.

Conformément à l'article 86 du décret du 20 novembre 2020, la réflexion autour du règlement intérieur est primordiale et se fera en groupe de travail, ce que nous approuvons. Décider ensemble de bonnes pratiques, comme par exemple l'envoi des documents de travail relatifs aux différents points à l'ordre du jour dans un délai raisonnable ou la mise en place du format hybride pour chaque instance, doit permettre à toutes et tous et quel que soit l'éloignement géographique ou les contraintes de la vie quotidienne, de jouer pleinement leur rôle de représentants du personnel.

Le dialogue social auquel nous sommes attachés, avec des conditions d'échanges constructifs, contribue à la bonne compréhension par les personnels de la politique conduite par le ministère.

Il est important pour nous que les CSA-SD continuent à étudier et à se prononcer sur les cartes scolaires départementales du premier et du second degrés. Dans le Gard nous avons une longue tradition d'échanges fructueux avec les services de la DSDEN, dont nous reconnaissons et apprécions la qualité du travail.

Ensuite comme le CSA -SD comporte une formation spécialisée en matière de santé et de sécurité au travail, l'UNSA Education se devait d'aborder la question de la qualité de vie au travail.

L'UNSA Éducation souhaite, en ce début de mandat que cette thématique et de manière plus générale les conditions de travail soient enfin prises en compte afin de proposer à tous les collègues des environnements professionnels apaisés et sereins.

Sur le plan départemental, l'UNSA Éducation vous a maintes fois alerté sur la fatigue morale et physique des agents de votre département. Nous rappelons ici quelques évidences : l'état du remplacement catastrophique qui met à mal l'état du personnel et dégrade encore la qualité du service d'éducation, les demandes institutionnelles toujours plus pressantes et dans des délais de plus en plus contraints, le resserrage opéré sur les demandes d'autorisations d'absences, notamment pour les rendez-vous médicaux,

Sur le plan national, la communication de notre ministre, qui s'adresse aux médias avant de s'adresser aux agents, associée à la suppression des moyens, nous laisse craindre le pire quant à la qualité de travail des personnels. Pourtant, toutes les enquêtes montrent une réelle et inquiétante dégradation des conditions de travail générant départs, découragement et sentiment d'abandon. Le manque d'attractivité de nos métiers est alimenté par cette situation. Des conditions d'exercice apaisées ainsi qu'une meilleure considération, voilà ce qu'attendent les personnels !

Nous n'oublions pas non plus la question des rémunérations. L'Unsa Education attire votre attention sur la nécessité de reconnaître financièrement une profession qui éprouve un sentiment de déclassement alors que la réalité de sa charge de travail est largement ignorée, et alors même que l'inflation se poursuit. L'attente des personnels de l'Éducation Nationale dans ce domaine est très forte et légitime.

Enfin, l'UNSA Education abordera rapidement le projet de réforme des retraites porté par le gouvernement pour manifester vigoureusement son opposition à celui-ci. Ce projet va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs public et privé confondus. Ce projet de réforme va plus particulièrement toucher celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et celles et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Il va aggraver la précarité de celles et ceux n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite et renforcer les inégalités femmes-hommes. Contre la mise en place de cette réforme, l'UNSA Éducation appelle tous les personnels à se mobiliser.

Nous vous remercions pour votre attention.